

## **FNADE Actualités n°142**

**27/07/2017**

### **Table des matières**

#### TABLE DES MATIÈRES

##### A LA UNE

Congrès FNADE 2017 : s'engager en faveur de la croissance verte	2
---	---

##### ENJEUX

Mobiliser les acteurs et s'engager collectivement	3
---	---

##### REPERES

Les contrats de performance	4
-----------------------------	---

Voir plus loin	5
----------------	---

Des solutions pour accélérer la croissance verte	6
--	---

Pascal CANFIN, Directeur du WWF France, livre sa vision de l'économie circulaire	8
--	---

Passer de l'économie du cow-boy à celle de l'astronaute	9
---	---



## Congrès FNADE 2017 : s'engager en faveur de la croissance verte

Le 20 juin 2017 à Paris, le congrès annuel de la FNADE a réuni les adhérents de la fédération, journalistes et parties prenantes. Cette année, la fédération souhaitait présenter et débattre des 12 mesures de la FNADE en faveur de la croissance verte, proposées pendant les élections présidentielles et législatives. La table ronde était consacrée à la nécessité d'un engagement collectif et d'une volonté politique pour faire de la France le leader de la croissance verte.

[Retrouvez l'essentiel des débats dans cette édition spéciale de FNADE Actus.](#)

[Découvrez les propositions de la FNADE en faveur de la croissance verte.](#)





## Mobiliser les acteurs et s'engager collectivement

Un court film d'introduction a permis d'entrer dans le vif du sujet avec des citoyens mobilisés, interpellant les participants du congrès sur les leviers d'amélioration. Jean-Marc Boursier s'est félicité de la réelle prise de conscience des citoyens à propos du déchet-ressource et il a rappelé qu'au-delà des enjeux sociétaux et environnementaux, une réalité industrielle existe, encore méconnue ; il faut expliquer ce qu'il advient de nos déchets.



A travers plusieurs propositions concrètes en faveur de la croissance verte, le président a ensuite expliqué comment le déchet-ressource contribue à développer l'économie circulaire, et en quoi il est triplement vertueux avec des effets positifs sur l'emploi, l'économie et le climat : création de 35 000 emplois au sein des territoires, amélioration de la balance commerciale (+3 milliards par an) et des progrès pour le climat (-3,4 MT CO2 par an) à horizon 2025.

« Nous pouvons faire de la France le leader européen de la transition écologique, mais c'est maintenant qu'il faut enclencher la mutation industrielle nécessaire et soutenir ceux qui s'engagent en faveur de la croissance verte » déclare Jean-Marc Boursier

Retrouvez des paroles de citoyens dans la vidéo ci-dessous.



## Les contrats de performance

L'exemple anglo-saxon des PFI a permis de débattre des avantages des contrats de performance : un modèle avec des bénéfices économiques et environnementaux et l'opportunité de travailler ensemble sur des objectifs partagés.

Visionner la vidéo :

Bernard Harambillet, vice-président de la FNADE, a souligné le potentiel des contrats de performance, véritable levier d'innovation. Il a précisé que la définition de l'objectif du contrat de gestion des déchets étant avant tout d'ordre politique, les adhérents de la FNADE seront en capacité d'apporter des solutions techniques à un élu souhaitant mettre en place ces modèles innovants". Didier Mandelli a, quant à lui, rappelé que "Le Code des marchés publics autorisant une certaine souplesse, il faut inviter les élus à innover. »





## Voir plus loin

Selon Didier MANDELLI, sénateur vendéen, le rôle des élus est de « rétablir la confiance » en l'avenir. Il précise : « globalement, les élus ont tous les outils d'incitation à leur disposition, techniques ou juridiques ». Didier Mandelli promeut la création d'un groupe interparlementaire sur les déchets. « Les déchets n'ont pas de couleur politique, ce qui favorise l'approche trans-partisane ».

Pour Jean-Claude DARNE, « Nous devons redonner du sens à ce que nous faisons, et penser à l'avenir. A force de pédagogie, les comportements respectueux de l'environnement deviendront des réflexes. »

Bernard HARAMBILLET a rappelé enfin le besoin de mettre en place un cadre réglementaire et fiscal clair, et d'agir collectivement pour avancer. Il a souligné : « Je suis pour ma part optimiste, et ceci d'autant plus au regard des investissements et emplois potentiels que la croissance verte représente. »





## Des solutions pour accélérer la croissance verte

La table-ronde rassemblait des acteurs déjà engagés en faveur de la croissance verte.

**Bernard HARAMBILLET**, Vice-président de la FNADE

**Didier MANDELLI**, Sénateur de la Vendée, Président du groupe d'études déchets du Sénat

**Jean-Christophe DARNE**, Vice-président du SN2E

**François CARLIER**, Délégué Général de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)

**Thierry MAKAROFF**, Supply Chain Manager/Sales Manager BLUE PAPER



Tous ont alerté sur le besoin d'un engagement collectif et la nécessité de décloisonner pour concrétiser les changements attendus.

Bernard Harambillet a d'emblée posé les enjeux. Il a interpellé les différents participants : « La loi de transition énergétique a fixé un objectif ambitieux : valorisation de 65% des déchets d'ici 2025. Le défi c'est de créer une véritable économie circulaire de la ressource ancrée dans les territoires au plus près des besoins. Cela sous-entend une véritable mobilisation de tous les acteurs. »

Des mesures concrètes ont été débattues, notamment la tarification incitative, système de facturation proportionnelle aux déchets triés, qui émerge de ces débats comme une solution à déployer. François CARLIER a notamment insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en place de dispositifs incitatifs : la tarification incitative pour les citoyens et la redevance spéciale pour les entreprises : « il semble en effet incroyable que la moitié des collectivités territoriales n'appliquent pas la redevance spéciale. Alors que la moitié des collectivités territoriales concernées n'applique pas la redevance spéciale pour l'enlèvement des ordures ménagères, les deux tiers des ménages que nous avons interrogés se disent prêts à des tarifications incitatives ». La valorisation énergétique des déchets a aussi émergé comme une voie à développer, notamment pour les entreprises car elle est un atout compétitif.

Au cours de la table-ronde, les intervenants ont expliqué que le développement de l'économie circulaire dans les territoires s'appuyait sur la

compétitivité et sur l'innovation. L'exemple du papetier Blue Paper a permis d'illustrer ce propos. En effet, ancienne usine de papier (glacé) de magazine, l'entreprise produit désormais du carton ondulé en recyclant les déchets de collectivités et d'industries. Parallèlement, un projet de chaudière permettra à l'entreprise, dès 2018, de produire sa propre énergie à partir de Combustibles solides de récupération (CSR). Pour innover, " les entreprises ont besoin d'une motivation économique ainsi que d'un cadre fiscal et juridique stable ", a estimé Thierry Makaroff, Supplain chain manager chez Blue Paper. Nous comptons sur les politiques pour motiver des industriels comme nous ».



## Pascal CANFIN, Directeur du WWF France, livre sa vision de l'économie circulaire

---

Pascal CANFIN a expliqué à la faveur d'une contribution vidéo que le défi du XXI<sup>e</sup> siècle, dans un monde aux ressources limitées, sera d'accroître la productivité de la gestion de la ressource. Pour M. CANFIN, la révolution passera par des changements culturels chez l'ensemble des acteurs. « L'ensemble de la chaîne de comportements est à changer, des entreprises aux consommateurs », précisait l'ancien ministre.

Retrouvez l'intégralité de son intervention dans la vidéo ci-dessous.





## Passer de l'économie du cow-boy à celle de l'astronaute

En reprenant l'image de Kenneth Boulding, de « l'économie du cow-boy », qui dispose d'un vaste terrain aux ressources qu'il consomme à sa guise, Jean-Marc Boursier a alerté sur la nécessité de passer à « l'économie de l'astronaute », évoluant dans un espace limité, avec des ressources qu'il se doit de protéger.

Les entreprises de la FNADE y contribuent en poursuivant deux objectifs : produire des ressources de qualité ; et le faire dans des conditions comparables à celles des matières vierges ou fossiles. Dans cette optique, Jean-Marc Boursier rappelle qu'il convient désormais de définir un cadre permettant à nos entreprises d'investir.

« J'appelle le nouveau gouvernement à promouvoir des modèles innovants de partenariats public-privé pour faire émerger des solutions en réponse aux défis que nous avons à relever. Le déchet ressource possède un réel potentiel que nous ne pouvons plus ignorer».



Jean-Marc Boursier.